



Procès-verbal du Comité Exécutif

Réunion du :	Jeudi 13 février 2020
à :	9h30 – FFF
Présidence :	M. Noël LE GRAET
Présents :	MME. Laura GEORGES et Nathalie BOY DE LA TOUR MM. Marc DEBARBAT, Albert GEMMRICH, Marc KELLER, Eric BORGHINI, Philippe LAFRIQUE, Pascal PARENT, Michel MALLET et Lionel BOLAND
Excusés :	MME. Marie BARSACQ et Brigitte HENRIQUES M. Jean-Michel AULAS
Assistent à la séance :	MME. Florence HARDOUIN MM. Kenny JEAN-MARIE, Jean LAPEYRE et Pierre SAMSONOFF

I. Approbation des procès-verbaux

1) Procès-verbal du Comité Exécutif du 24 janvier 2020

Le Comité Exécutif approuve le procès-verbal de la réunion du 24 janvier 2020.

2) Procès-verbal du BELFA du 7 février 2020

Le Comité Exécutif approuve le procès-verbal de la réunion du BELFA du 7 février 2020.

II. Affaires administratives

1) Présentation du rapport unique sur les documents prévisionnels

Lionel BOLAND présente le rapport des documents prévisionnels conformément aux articles L.612-2 et L612-3 du Code de commerce, que le Comité Exécutif approuve.

2) Renovation terrains CNF : résultat appel d'offres

Le Comité Exécutif approuve la signature d'un contrat avec la société SPARFEL pour 4,2M€ pour la rénovation et la création de nouveaux terrains à Clairefontaine. Ce projet comprend la réalisation de terrains de football hybrides (mini-plaine et grande-plaine) avec chauffage, ainsi que de la création d'un terrain en gazon naturel au niveau de l'extension du CNF nord.

3) Coupe de France féminine

Pour la saison 2019/2020, le Comité Exécutif décide de prendre en charge les frais de déplacement des équipes visiteuses à compter des 1/16^{ème} de finale dans la limite de 5000€ par déplacement.



4) Convention FFF / FFSA

Kenny JEAN-MARIE présente le contenu du renouvellement de la convention liant la FFF à la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA) qui collaborent depuis 2012 pour favoriser l'ouverture de la pratique du football au plus grand nombre et de faire progresser le haut niveau.

La convention s'articule autour de plusieurs axes :

- L'accompagnement des instances locales à la mise en œuvre de politiques communes ;
- La formation ;
- Le haut-niveau ;
- L'arbitrage.

Le Comité Exécutif approuve le renouvellement de la convention dont la signature aura lieu le 10 mars prochain à Valenciennes lors du match France / Pays-Bas organisé dans le cadre du Tournoi de France.

III. Affaires juridiques

1) Vente du siège du District de Meurthe et Moselle (Longwy)

Le Comité Exécutif,

Donne son approbation, conformément à l'article 12.4 dernier alinéa des Statuts types des Districts, à cette vente.

2) Constitution d'hypothèques : Ligue de Normandie

Le Comité Exécutif,

Donne son approbation, conformément à l'article 12.4 in fine des Statuts types des Ligues, à la constitution d'hypothèques sur les biens et droits immobiliers situés à LISIEUX, 19 rue de la Cité Jardin et 18 rue Paul Doumer.

IV. Ligue du Football Amateur

1) Point d'informations

Marc DEBARBAT informe le Comité Exécutif de la fin du cycle des réunions dans les territoires présentant le projet « Clubs, lieux de vie ».

V. Ligue de Football Professionnel

1) Point d'informations

Nathalie BOY DE LA TOUR informe le Comité Exécutif de l'avancement des travaux relatifs à la répartition des droits TV sur le nouveau cycle et à la gouvernance de la LFP.

Noël LE GRAET

Président de la FFF